



Demande d'enregistrement et de modification d'un nom de domaine sous .lu

Enregistrer et gérer son nom de domaine de second niveau sous le domaine de premier niveau .lu.

Demande et avenant à envoyer signés par le contact administratif à :	Fondation Restena - Service .lu 2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette	Tél. : +352 42 44 091 Fax : +352 42 24 73 E-mail : info@my.lu
---	---	---

Nom de domaine concerné par la demande : _____

PARTIE 1 : La demande

Note : À l'exception du transfert de gestion, toute demande n'est prise en compte que si les parties 2 et 3 du présent formulaire sont entièrement complétées.

- Enregistrer un nouveau nom de domaine
- Modifier les données techniques et/ou administratives d'un nom de domaine existant, précisez la raison :
- Mise à jour des coordonnées du titulaire ou des contacts
 - Mise à jour des informations de serveurs de nom
- Céder la propriété du nom de domaine (changement du titulaire)
- Transférer la gestion du nom de domaine vers le bureau d'enregistrement de Restena

PARTIE 2 : Le titulaire

Note : En cas de cession de propriété, la typologie et les coordonnées du futur titulaire sont à renseigner.

Typologie du titulaire

- Société/organisation (personne morale)
- Personne privée (personne physique)

Coordonnées du titulaire

Nom de l'entité,
si société/organisation : _____

Statut légal (SA, sàrl, ...),
si société/organisation : _____

Nom et prénom,
si personne physique : _____

Rue et n° : _____

Boîte postale : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Enregistrement et gestion - Tous droits réservés - Fondation Restena - Janvier 2022



PARTIE 3 : Les contacts

Informations sur le contact administratif

Une procuration est exigée si l'adresse du contact administratif n'est pas identique à celle du titulaire.

Société :	_____
Nom et prénom :	_____
Rue et n° :	_____
Boîte postale :	_____
Code postal :	_____
Ville :	_____
Pays :	_____
Téléphone :	_____
E-mail :	_____
Fax :	_____

Informations sur le contact technique

Société :	_____
Nom et prénom :	_____
Rue et n° :	_____
Boîte postale :	_____
Code postal :	_____
Ville :	_____
Pays :	_____
Téléphone :	_____
E-mail :	_____
Fax :	_____



Informations sur le contact facturation

Société :	_____
Nom et prénom :	_____
Rue et n° :	_____
Boîte postale	_____
Code postal :	_____
Ville :	_____
Pays :	_____
Téléphone :	_____
E-mail :	_____
Fax :	_____
N° TVA intercommunautaire* :	_____

* Information obligatoire pour les sociétés ayant résidence en Union Européenne.

PARTIE 4 : Les informations DNS

Utilisation du nom de domaine

Réservation

Connexion réseau, précisez les serveurs de noms (deux serveurs obligatoires) :

	Nom de serveur	Adresse IP
Serveur 1 :	_____	_____
Serveur 2 :	_____	_____
Serveur 3 :	_____	_____
Serveur 4 :	_____	_____
Serveur 5 :	_____	_____



Protection DNSSEC (facultative)

	Données DNSSEC	Validité
Enregistrement 1 :	_____	<input type="checkbox"/> Nouvel enregistrement <input type="checkbox"/> Enregistrement existant
Enregistrement 2 :	_____	<input type="checkbox"/> Nouvel enregistrement <input type="checkbox"/> Enregistrement existant
Enregistrement 3 :	_____	<input type="checkbox"/> Nouvel enregistrement <input type="checkbox"/> Enregistrement existant
Enregistrement 4 :	_____	<input type="checkbox"/> Nouvel enregistrement <input type="checkbox"/> Enregistrement existant

Validité

Cette demande, pour être valable, doit être accompagnée de l'avenant ci-après. Les deux documents doivent être impérativement signés par le contact administratif et envoyés par e-mail, fax ou courrier postal à l'adresse indiquée à la fin de l'avenant.

Document établi et déposé par (contact administratif) : _____

Signature :

Lieu de signature : _____ Date : ____/____/20____



AVENANT AU FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

1. Le présent document est annexé au formulaire d'enregistrement introduit pour le nom de domaine :

L'avenant constitue une partie intégrante du contrat d'enregistrement que souscrit le requérant avec le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena.

2. Le contrat d'enregistrement entre le demandeur et le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena est régi par les dispositions de la Charte de Nommage, des Conditions Générales, du Formulaire de cession et du document Droits dus lors de l'enregistrement d'un nom de domaine, dont le demandeur déclare expressément avoir pris connaissance. Il s'engage ainsi notamment à payer les droits de 40 EURO (TVA 17% incl.) lors de l'enregistrement du nom, et le tarif annuel de 40 EURO pour les années à venir (14,04 EURO, TVA 17% incl. pour les institutions éligibles ayant un accès aux services de Restena).

3. Le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena peut, en vertu de l'article 8 des Conditions Générales, procéder de plein droit et sans mise en demeure préalable à la radiation de l'enregistrement d'un nom de domaine dans les cas suivants :

- a) En cas de non-paiement des droits dus.
- b) Lorsque l'utilisation du nom de domaine s'avère être abusive ou illégale pour quelque raison que ce soit.
- c) Le demandeur a fourni de fausses informations au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena, ou n'a pas notifié la mise à jour de ses informations au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena endéans les 30 jours.
- d) Le titulaire du nom de domaine a cessé d'exister.
- e) Le titulaire du nom de domaine n'a pas respecté l'une de ses obligations découlant du contrat d'enregistrement.

4. Le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena n'accepte aucune responsabilité pour l'utilisation d'un nom de domaine sur le registre des noms de domaine lu et plus particulièrement pour tout conflit avec des marques, qu'elles soient enregistrées ou non, ou avec tout autre droit à l'utilisation d'un nom. Le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena est ainsi exonéré de toute responsabilité concernant la vérification du droit à l'utilisation d'un nom de domaine. En cas de litige, tous dommages - intérêts et/ou frais de procédure suite à l'utilisation illicite du nom de domaine sont définitivement supportés par le requérant qui tiendra le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena quitte et indemne.

5. Le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena n'assume pas d'autres obligations que celles découlant du contrat d'enregistrement et ne saura donc être tenu responsable, notamment du fait d'une privation de jouissance, de l'affectation des affaires de l'enregistré, de l'interruption des affaires, ou de tout autre dommage, même dans le cas où elle aurait été avertie de la possibilité d'un tel dommage. La responsabilité du bureau d'enregistrement de la Fondation Restena envers le demandeur se limite à 125% des droits d'enregistrement qui sont dus pour une certaine période d'enregistrement.

6. Dans le cadre de l'enregistrement et de la gestion de noms de domaine sous .lu le requérant/titulaire fournit au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena des données en vue de la collecte dans la base de données WHOIS. Certaines entrées de la banque de données WHOIS peuvent être consultées sous certaines conditions par tout utilisateur d'Internet via le service de recherche WHOIS suivant ses Conditions d'utilisation, disponibles sur dns.lu, le site du registre du .lu. La base de données contient des données personnelles qui sont traitées par la Fondation Restena en tant que responsable du traitement à des fins décrites dans la Note de Confidentialité disponibles sur my.lu et dns.lu. Le requérant /titulaire est informé que le traitement de ses données personnelles est soumis au respect de la législation

Enregistrement et gestion - Tous droits réservés - Fondation Restena - Janvier 2022



nationale sur la protection des données et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (UE) 2016/679 et les données d'identification du titulaire en tant que personne physique ne sont par défaut pas visibles. Les données des contacts ne sont pas publiées.

7. Suivant les dispositions des Conditions Générales, le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena se réserve le droit de mettre le nom de domaine en état inactif dans le cas où, suite à l'enregistrement du nom, plusieurs des tentatives de vérification de conformité des serveurs du titulaire devaient échouer.

8. Les présentes conditions générales visant les noms de domaine sont régies par les lois luxembourgeoises. Les tribunaux de l'arrondissement de et à Luxembourg auront compétence exclusive.

9. Le contrat d'enregistrement entre le requérant et le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena prendra effet lorsque le requérant aura reçu notification du bureau d'enregistrement de la Fondation Restena de l'enregistrement du nom de domaine. Le requérant soussigné accepte expressément les articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 du présent avenant.

Avenant signé par (contact administratif) : _____

Signature :

Lieu de signature : _____ **Date :** ____/____/20____